Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 6 Dhoulhajja 1443
5 Juillet 2022

N° 78

38ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1476**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **1478**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1480**
Convocations
Sociétés anonymes **1482**
Divers
Avis au public..... **1485**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de la société des services nationaux et des résidences **1486**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

AMEN SANTE SA

Capital de 85.339.575DT

Siège social : Immeuble Emeraude Center Les Jardins du Lac 1053 Les Berges du Lac, Tunis - Tunisie

Identifiant Unique : 1126056 T

RC : B24188932009

En vertu du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire du 27 Avril 2022 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau - Tunis le 24 juin 2022 sous le n° 22802571 Quittance n°4405, dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises le 29 juin 2022 sous le n°202249511, il a été décidé ce qui suit :

1. Approuver les états financiers relatifs à l'exercice clos du 31 décembre 2021 et le rapport de gestion dans leur intégralité et tels qu'ils ont été présentés par le Conseil d'Administration;

2. Approuver les conventions et les opérations conclus au cours de l'exercice 2021 visées aux articles 200 et 475 du Code des Société Commerciales, telles que décrites dans le rapport spécial du commissaire aux comptes;

3. Nomination des administrateurs pour une durée de (3) trois ans expirant lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2024;

4. Quitus aux administrateurs;

5. Pouvoirs.

2022R01730SANB2

Société Clinique EL AMEN Mutuelleville - S.A

Capital social : 6.206.200,000 DT

Siège social : 20-22-24 Rue Aziza Othmana, Mutuelleville 1082 Tunis

Identifiant Unique : 0341832F

RC : B127241997

En vertu du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire du 7 avril 2022 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau - Tunis le 13 mai 2022 sous le n°22862146 Quittance n°3823, dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises le 28 Juin 2022 sous le n°202249172, il a été décidé ce qui suit :

1. Approuver les états financiers relatifs à l'exercice clos du 31 décembre 2021 et le rapport de gestion dans leur intégralité et tels qu'ils ont été présentés par le Conseil d'Administration;

2. Approuver les conventions et les opérations conclus au cours de l'exercice 2021 visées aux articles 200 et 475 du Code des Société Commerciales, telles que décrites dans le rapport spécial du Commissaire aux Comptes;

3. La nomination du Cabinet BDO représenté par M. Mohamed Derbel en tant que commissaire aux comptes de la société pour une durée de 3 ans expirant lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2024;

4. Quitus aux administrateurs;

5. Pouvoirs.

2022R01731SANB2

Notice d'information pour l'augmentation du capital d'une société anonyme faisant appel public à l'épargne : TECHNOLATEX S.A

Société anonyme faisant appel public à l'épargne

Au capital de 4.850.000 dinars

Siège social : Zone Industrielle Sidi BOUTEFFEHA, Béja Nord 9000

Identifiant unique Numéro : 1184912J

MF : 1184912J/A/M/000

1) Dénomination sociale de la société : TECH NOLATEX

2) Forme juridique : Société Anonyme faisant appel public à l'épargne

3) Capital social : 4.850.000 dinars en cours d'augmentation à 7.850.000 dinars

4) Siège social : Zone Industrielle Sidi BOUTEFFEHA, Béja NORD 9000

5) Objet social : La Production de gants médicaux, de gants chirurgicaux, et de préservatifs, et de tous produits paramédicaux et parapharmaceutiques.

6) Durée : 99 ans.

7) Dépôt du projet : Une copie du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 19 mai 2022 a été déposée au centre national du registre des entreprises de Tunis le 27/6/2022 sous le numéro AC05782022.

8) Modalité de l'augmentation de capital : L'assemblée générale extraordinaire du 19/5/2022 a décidé une augmentation de capital en numéraire, par l'émission de 30000 actions nouvelles destinées à un nouvel actionnaire au prix d'émission de 120 dinars l'action (soit 100 dinars de nominal et 20 dinars au titre de prime d'émission), à libérer intégralement à la souscription et à réserver exclusivement à la Société BIAT CAPITAL RISQUE.

9) Exercice du droit préférentiel de souscription : Les actionnaires actuels déclarent expressément annuler et renoncer à leur droit préférentiel de souscription prévu par le code des sociétés commerciales pour cette augmentation.

10) Délai ouvert pour la souscription : Le délai ouvert pour la souscription est de 15 jours à compter de la parution de la présente notice au JORT avec possibilité de la clôture anticipée en cas de souscription totale.

11) Apport en nature : Néant.

12) Avantages particuliers prévus statutairement : Néant.

13) Les conditions d'admission aux Assemblées Générales des Actionnaires et d'exercice du droit de vote : Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent seuls assister à l'Assemblée Générale sur justification de leurs identités ou s'y faire représenter par un Actionnaire ou par un mandataire dûment habilité à cet effet.

14) Répartition du résultat, constitution des réserves et répartition du boni de liquidation: Sur les bénéfices nets il est prélevé cinq pour cent (5%) pour constituer la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve ait atteint le dixième du capital social. L'Assemblée Générale Ordinaire pourra toujours sur la proposition du Conseil d'Administration distribuer tout ou partie du solde des bénéfices ou reporter à nouveau sur l'exercice suivant tout ou partie du solde des bénéfices. Dans le cas de liquidation, le produit de liquidation après règlement du passif et des charges de la société est employé à amortir complètement le capital, le surplus étant réparti entre les actionnaires.

15) Modalité de convocation de l'assemblée générale extraordinaire et lieu de réunion : La convocation de l'Assemblée Générale Extraordinaire aura lieu conformément aux dispositions des articles 276 et suivants du Code des Sociétés Commerciales et des articles 3 et suivants de la loi 94-117 pour l'année 1994 portant réorganisation du marché financier et se tiendra au siège social de la société ou dans son bureau au Lac de Tunis.

2022401730SANB2

Augmentation du capital

SINGAPORE TUNISIAN INVESTMENT COMPANY DJERBA «STIC DJERBA»

Société anonyme

Au capital social de 150 000 Dinars

Siège social : Hôtel The Résidence, les Côtes de Carthage - Gammarth 2070 La Marsa

Identifiant unique : 1586687/E

Suivant procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 18 mai 2022 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis le 07 juin 2022 sous le n° 22502608, quittance n°4427, il a été décidé d'augmenter le capital social d'un montant égal à vingt trois millions sept cent cinquante mille (23 750 000) Dinars et ce, par compensation de créances et de compte courant associé et l'émission de 2 375 000 actions nominatives nouvelles de 10 Dinars chacune entièrement libérées et de modifier corrélativement l'article 6 des statuts. Un exemplaire du procès-verbal, de la déclaration de souscription et de versement, de la liste des souscripteurs et de l'état des versements, du certificat du Conseil d'Administration approuvé par le commissaire aux comptes et du rapport spécial du commissaire aux comptes ont été déposés au Registre National des Entreprises le 28 Juin 2022 sous le n° 202249423.

2022401732SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Augmentation du capital social de la société

SOCIETE GESTE PHARMA

Société à responsabilité limitée

Au capital social de 100 000 dinars

Siège social : 02 Rue de l'Environnement Mhamdia

MF : 1522745XAM000

En vertu du procès-verbal de l'AGE le 01/11/2018 enregistré à la RF Fouchana le 02/11/2018, quittance n°M079049, enregistrement n°18504843, il appert que les associés ont décidé :

1- L'augmentation du capital social de la société de 100 000 dinars à 200 000 dinars divisé en 20 000 parts sociales de 10 dinars chacune.

2- En conséquence de cette augmentation l'article 6 des statuts de la société a été modifié.

3- Cette annonce a été publiée au bulletin officiel du RNE le 9/11/2018.

2022R01734SRLB2

Augmentation du capital social de la société

SOCIETE GESTE PHARMA

Société à responsabilité limitée

Au capital social de 200 000 dinars

Siège social : 02 Rue de l'Environnement Mhamdia

MF : 1522745XAM000

En vertu du procès-verbal de l'AGE le 22/11/2021 enregistré à la RF Fouchana le 01/12/2021, quittance n°M064940, enregistrement n°21504392, il appert que les associés ont décidé :

1- L'augmentation du capital social de la société de 200 000 dinars à 350 000 dinars divisé en 15 000 parts sociales de 10 dinars chacune.

2- En conséquence de cette augmentation l'article 6 des statuts de la société a été modifié.

3- Cette annonce a été publiée au bulletin officiel du RNE le 7/12/2021 sous le n°246.

2022R01735SRLB2

PALM SQUARE SARL

Société à responsabilité limitée

Capital social : 1.000 dinars

Siège social : Rue Lac Turkana - Imm. Nour El Bouhaira - Entrée A 2ème étage - Les Berges du Lac - 1053 Tunis

I.U : 0952705Y

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 20/6/2022 enregistré à la Recette des finances Al Bouhaira - Tunis le 21/6/2022 sous Qn°M069502 Enrg n°22704914.

Les Associés prononcent la clôture définitive de la liquidation et donnent quitus ferme, entier et définitif au Liquidateur et le déchargent de son mandat.

Dont un exemplaire du P.V, du Bilan et du Rapport de la clôture et de la Déclaration de cessation d'activité, ont été déposés au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique n°0952705Y sous dossier n°202248307 en date du 23/6/2022.

2022401736SRLB2

SOCIETE D'INVESTISSEMENT AGRICOL DE TUNISIE

SARL au capital de 400.000DT

MF : N°0778214G

Siège social : 16 Rue de Syrie immeuble EPI CENTRE APP N° 3 / 7ème étage Tour C

Affiliation CNSS : 468025-0

Suivant procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 14 Juin 2022 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis le 28 juin 2022 sous le n°22803046 Quittance n°5007 et dont un exemplaire a été déposé à l'RNE dossier n°202249971. L'assemblée a décidé la nomination de Mr Mehdi Ben Haj Yahia nouveau gérant de la société pour une période indéterminée.

2022401744SRLB2

AUTRES SOCIETES

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE NOUR

Société Civile

Au capital de 4.500.000DT

Siège social : 11 Rue Nicolas Béranger El Ouardia Tunis

Identifiant unique : 0512716D

Affiliation : N°349952-73

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 7 juin 2022 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis le 28 juin 2022 sous le n°22803045 Quittance n°5006 et dont un exemplaire a été déposé à l'RNE dossier n°202249978. L'assemblée a décidé la nomination de Mr Mehdi Ben Haj Yahia nouveau gérant de la société pour une période indéterminée.

2022401743SODB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 17/6/2022 enregistré à la recette des finances Hammamet le 20/6/2022 Quit M088252 Enreg 22203077.

M Amir Bouone, C I N 09817541 a vendu à M Zied Nasraoui, CIN 06461676 la totalité d'un fonds de commerce sis à l'Avenue Koweït Hammamet.

Toutes oppositions doivent se faire entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds dans un délai de vingt jours à partir de la publication de cet extrait au journal officiel de la République Tunisienne.

L'annonce a été publiée aux journaux Achourouk et le Quotidien le 28/6/2022.

2022T00742FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances d'Hammamet le 25/4/2022 n° de quittance M060928, n° d'enregistrement 22203030, Mr Mohsen Ben Mohamed Bdiri donne à titre de vente le fonds de commerce à Mr Sahbi Aouichaoui cin n°06450447 son Espace d'un Café 1ère Catégorie sis à l'Avenue Habib Bourguiba 8050 Hammamet avec ses éléments moraux et matériels, soient les oppositions concernant la dite vente seront adressées à l'adresse du fonds de commerce dans 21 jours à partir de la date de la publication.

Cette annonce est parue au journal Essahafa du 29/6/2022.

2022R01726FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances de Bizerte le 25/5/2022, sous le n° 22201804 quittance n°M032803 Mme Walae Bent Farid Ben Hamouda Ayari a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que tout commerce sis au 39 rue Farhat Hached Wed Marej Bizerte à Mme Ahlem Ben Mahjoub Ben Hassan Sahbani.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains d'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dite dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal Achorouk le 01/6/2022.

2022R01732FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte Notarié rédigé par Maître Habib Amri et son assesseur Maître Abdelazizi Belgacem enregistré à la recette des finances de Siliana le 28/6/2022 quittance n°M009717 Mr Yosri Ben Mohamed Salah Juini donne à son père Mr Mohamed Salah Ben Soltan Ben Belgacem Jouini le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que vente d'engrais et de semences au local sis à la rue Ibn Abi Dhiab 6100 Siliana Nord Siliana.

Les oppositions seront acceptées entre les mains de donataire à l'adresse de fonds de commerce dans les délais de 20 jours à partir de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans les deux journaux Achorouk et le Quotidien le 01/7/2022.

2022R01733FCCC2

Vente d'un fonds commerce

Suivant un acte sous seing privé daté le 21/4/2022 et enregistré à la recette des finances de Teboulba le 27/5/2022 sous numéro de quittance MO25774 M Wajdi Najjar a vendu à Sté Zenguir Frère de commerce situé à Moknin MF 11654659/G le fonds de commerce «vente vêtements» situé à Teboulba avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront faites dans un délai de 20 jours de sa publication au jort.

2022S00788FCCC2

Vente d'un fonds commerce

Suivant acte ssp daté le 10/6/2022 enregistré à la recette des finances de Ksibet el Medouini le 14/6/2022 sous n°22200612 M Malel Asia vend et cède à M Mohamed Ben Adel Ben Salem Dokh le fonds de commerce de local sis à l'avenue Med Ateb Ksibet el Medouini avec ses éléments corporels et incorporels. Les oppositions se font entre les mains du vendeur dans un délai de 20 jours de l'apparition au jort.

Cette annonce est parue au journal le Quotidien du 19/9/2022.

2022S00789FCCC2

Vente d'un fonds commerce

En vertu de l'acte de vente du 23/6/2022 enregistré à la recette des finances de Trocadéro Sousse le 28/6/2022 quittance n°M012810, enregistré sous n°22201510 Monsieur Kamel Ben Mahmoud Ben Sghayir Belkhiriya titulaire de la carte d'identité nationale numéro 02821996 résident à Avenue Gabès Sousse et Monsieur Aymen Ben Faycel Ben Tayib Bouatay titulaire de la carte d'identité nationale numéro 09336999 résident au 5 avenue yasmine Sousse ont vendu à Monsieur Firas Ben Ahmed Najjar Ben Yehya titulaire de la carte d'identité nationale n°06976785 résident à l'Avenue Houssine Bouzayyane Sahline le Fonds de Commerce "Superette" non immatriculé au registre de commerce, identifiant fiscal 000CN1615840/J exploité au local sis à l'Avenue Zakariya Ben Ahmed numéro 4 cité Sahloul à un prix de vente égale à treize mille dinars (13000.000 DT).

La vente du fonds de commerce est publiée au journal la Presse du 30/6/2022.

Les oppositions seront accusées chez Monsieur Kamel Ben Mahmoud Ben Sghayir Belkhiriya titulaire de la carte d'identité nationale numéro 02821996 résident à l'Avenue de Gabès Sousse.

2022S00790FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 01/4/2022, enregistré à la recette des finances Rue 3 septembre 1934 Sousse, le 6/5/2022 sous le n°22200930, quittance n°M036375 Mme Dalila Ben Ali a cédé à Mr Mouhamed Ali Agrbaoui la totalité du fonds de commerce exploité dans le local sis au rez-de-chaussée n°3 Rue 499 Bir-chebbek Sousse (vente produits alimentaires).

Les oppositions doivent être déposées dans un délai de 20 jours de la date de la publication dans le JORT auprès de l'adresse de l'acheteur située à la Rue El-Abrrar n°34 Bir-Chebbek Sousse.

Cet avis a été publié dans le journal «la Presse» le 02/6/2022.

2022S00793FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

En vertu d'un ASSP du 15/6/2022 enregistré à la recette des finances route de Tunis Sfax le 15/6/2022 sous le n°M064023 Mr Kamel Sallem a vendu à Mr Riadh Bellakhal, situé à la route de Tunis km 2.5, impasse Taktak, Sfax, la totalité du fonds de commerce (tous types de commerce) situé à la route de Tunis km 1 immeuble kriaa Sfax, objet de l'annonce du journal Echourouk du 23/6/2022 page n°25.

Les oppositions doivent être formulées au local du fonds de commerce situé à la route de Tunis km 1 immeuble kriaa Sfax dans les vingt jours suivant la date de la publication au J.O.R.T.

2022X00841FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé signé le 14/6/2022 et enregistré le 23/6/2022 à la recette des finances DIAR El WAFA sous le n°22203021 quittance n°M062092 Mr Karim Kammoun titulaire de la CIN n°08164169, sis à la route de Tunis km 3 Sfax a vendu la totalité du fonds de commerce Vente de pièces de rechange Exploité dans le Local sis à l'Av Farhat Hached n°134 à la société LA BOUTIQUE DU SOUDEUR - SARL - RC : B81105722020 M.F 1667111R représentée par Abdelaziz Garbah Titulaire de la CIN 08885220.

Les oppositions seront reçues entre les mains de maître Amel Ben Farhat 52 Av 18 Janvier Sfax dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Essabeh le 29/6/2022.

2022X00842FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé enregistré à la recette des finances à Tataouine le 22-6-2022, quittance numéro M056477 enregistrement n°22201980 Monsieur Abdallah Guenab a cédé à Monsieur Mohamed Houch la totalité du fonds de commerce : magasin vendant du poulet situé à la rue Habib Mestawi Tataouine. Les oppositions se font entre les Mains du vendeur Abdallah Guenab. Cet avis est publié au journal le Quotidien du 2 juillet 2022.

2022401735FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP signé le 11 mai 2022 et enregistré à la recette des finances de Boumhel en date du

10 juin 2022 sous le n°22201814 reçu n°M040770 Dame Fatma Chrif Epouse Jamel Jlassi Résident à El Médina El Jedida Ben Arous Immeuble 9 Appartement 1 - premier étage titulaire de la CIN 00285664 a cédé à Dame Hayet Jlassi Epouse Boulaabi résidant à la Goulette 11 rue l'Avenir titulaire de la CIN 04605426. La totalité du fonds de commerce exploité dans le lavage à sec et exploitable en tout commerce sis à l'Avenue de Paris- Boumhel - Bassatine - Ben Arous.

Les oppositions seront acceptées entre les mains de l'avocat auprès la cassation Maître Boulaabi Fethi à son bureau sis à Tunis 27 rue Said Abou Baker et ce dans un délai de vingt jours suite à la publication des suivantes.

Cette annonce est parue au journal Essabah du 24 juin 2022.

2022401738FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé en date du 21/6/2022 enregistré à la recette des finances El Menzah 6 sous le n° 22204199, quittance n°095036 du 22/6/2022.

Mme Hajer Shili a vendu la totalité du fonds de commerce n°21 au centre commercial Cité Jamil Menzah 6 à Mme Raoudha Assidi, exploité à la vente de jouets avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Cet avis a été publié au journal le Quotidien du 25/6/2022.

Toutes les oppositions doivent être disposées entre les mains de Mme Hajer Shili à son adresse sis 8 Cité Jamil Menzah 6.

2022401740FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 23/6/2022 enregistré à la recette des finances Menzah Neuf Tunis le 27/6/2022 quittance n°66121 enregistrement n°22202467 Mm Safia a vendu la totalité du fonds de commerce destiné à usage OPTICIEN avec ses éléments corporels et incorporels sise au Centre Ennajah RDC immeuble «C» n°70 Manar 2 Tunis à Mr Aymen ben Mohamed Weslati.

Toutes les oppositions seront acceptées auprès de l'acheteur à son adresse sise à la rue Mustapha Hjaiej immeuble STAR App 13 Ariana 2080.

Cette annonce est publiée aux journaux الشروق et le Quotidien du 30/6/2022.

2022401741FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé du 8/6/2022 enregistré à la recette des finances du Jemmel le 17/6/2022 sous le numéro de quittance M46600 et l'enregistrement numéro 22301226 M. Jeiden Souad a loué par procuration écrite légalisée à la municipalité de Sousse le 13/7/2016 et enregistré à la recette des finances de Jemmel le 16/6/2022 quittance numéro M046219 sous le numéro 22801218 à monsieur Limem Malek sous toutes les garanties juridiques et des faits à Mr Boudhir Adel la totalité de fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité comme une boulangerie sis à l'avenue Abde Selem n°90 à Jemmel gouvernorat de Monastir.

Les oppositions seront acceptées chez le locataire même à l'adresse du fonds de commerce désisté dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien du 29/6/2022.

2022S00791FCCC3

Location d'un fonds de commerce gérance libre

Par acte sous seing privé légalisé à la municipalité de l'Ariana Arrondissement Ennasr en date du 27 juin 2022 et enregistré à la recette des finances de la cité Administrative à l'Ariana en date du 28 juin 2022 sous le n°22303302 reçu M094332 Monsieur Tahar Dridi titulaire de la CIN n°02137254 délivrée le 8 février 2014 a loué le fonds de commerce et le matériel selon la liste signée légalisée entre le propriétaire et le locataire, pour l'activité fast-food dans le local sis au n°6 Immeuble Sana résidence Dalia Avenue Ibn Khaldoun Ariana sous forme de gérance Libre pour Monsieur Haithem ben Tarek Jamel eddine Ben Mohamed Elfouni et ce pour une année renouvelable à partir du 1er Juillet 2022 . Cet avis est publié au journal "Echourouk le 30/6/2022.

2022401745FCCC3

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Adjudication aux enchères publiques

Suite à une saisie immobilière

Maître L'Tifi Mohamed Habib

Avocat

Rue 13 Août Kasserine 1200

Tél. : 77.479.598

Mat. Fiscal : 796382/A

Partie poursuivante : Société JOMAA TRABELSI et ses fils, Société à Responsabilité Limitée par son représentant légal, matricule unique numéro M0625305 demeurant au 35 Rue Abderrahman Memi Bourj Eloizir Ariana.

Partie saisie : Hleli Yousef Ben Ali Ben Abdelmalek en tant que caution solidaire au profit de Hleli Oirda, ouvrier, résident au 9 rue Kasar Hlel Elmourouj 5 Ben Arous, ou le cas échéant, cité Assourour Est Sbeitla non inscrit au registre de commerce.

Avocat poursuivant : Maître L'Tifi Mohamed Habib, rue 13 Août, Kasserine.

L'immeuble soumis à l'adjudication : 55486 des parts indivises soient 55486 m2 revenant à titre de propriété à la partie saisie Hleli Yousef de l'immeuble agricole nommé "IMEN" objet du titre foncier n° 29610 Kasserine qui contient la parcelle n°104 et la totalité des parts indivises compte 65486 parts soient 65486 m² qui consistent en une terre agricole sise à Oissaiya Sbeitla gouvernorat de Kasserine, Elle contient, selon le rapport d'expertise préparé par les deux experts Marzougi Hsouna et Hizi Lamjed, mille (1000) oliviers à l'age de 10 ans et 56 plantes multiples : amandiers, abricotiers et figuiers à rage de 10 ans.

Mise à prix : Deux cent vingt quatre mille quatre cent soixante dinars (224 460d.000). En plus, les dépenses déterminées par le tribunal le jour de l'audience,

Lieu et date de l'adjudication : Le lundi 01/8/2022 à partir du 9h du matin à l'audience des saisies immobilières auprès du tribunal de 1ère instance de Kasserine.

Visite de l'immeuble : Tous les jours de la semaine. Ne peuvent participer à l'adjudication que les personnes ayant consignée le 1/3 de la mise à prix. Les étrangers doivent, en outre, obtenir les autorisations requises. Pour plus de renseignements, il convient de consulter le cahier des charges au greffe du tribunal de 1ère instance de Kasserine ou l'étude de l'avocat poursuivant.

2022401737VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un immeuble non immatriculé

1/ Partie poursuivante : Mm. Salha Bent Hassen Ben Ali Amdouni C.I.N°00902019 ayant élue domicile au cabinet de Maître Sami Bouzidi Avocat à la cour de cassation 42 Avenue Hédi Chaker B 13 Tunis 1071

2/ Avocat poursuivant : Maître Sami Bouzidi Avocat à la cour de cassation, Avenue Hédi Chaker n°42 B13 Tunis 1071.

3/ Partie poursuivie : Abdallah Ben Saad C.I.N°00816671, ayant élu domicile au cabinet de Maître Sawsen Salami Avocate immeuble Jawhara n°10 prés du Tribunal de première instance de Manouba.

4/ Désignation de l'immeuble à vendre : La totalité de l'immeuble non immatriculé est une maison qui se compose d'un rez-de-chaussée composé de 03 chambres d'une cuisine une douche et une toilette, au centre il y a un grand espace ouvert qui mène à un autre espace où se trouve les escaliers menant au toit, l'immeuble se trouve dans une rue pointue à cité Bassatine Tebourba, la rue se trouve au devant, à droite la propriété du nommé Arfaoui au nord la maison Mouhli et en arrière Hassen Mejri, la propriété se trouve dans une zone résidentielle de moyen standing, les murs sont construits sur des bases de béton armés en agglo, le revêtement du sol est en carreaux de brèche de marbre et l'espace ouvert cimenté, la superficie de la maison est de 170 m² dont 80 m² couvert.

5/ La mise à prix : fixée à cinquante quatre milles cent dinars (54.100,000 Dinars) estimée par l'expert Mohamed Riadh Khalfallah selon son expertise datant du 22/6/2021 suite à une ordonnance sur requête du président du tribunal de première instance de Manouba du 15/02/2021 n°68506, outre les frais qui seront fixés le jour de l'audience.

6/ Date et lieu de l'adjudication : La vente aura lieu à l'audience du mercredi 10/8/2022 à partir de 9 h devant la section des ventes immobilières du tribunal de première instance de Manouba situé à la route de Mateur Km 07 la Manouba 2010.

7/ Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine heures de travail. Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Sami Bouzidi, Av Hédi Chaker n°42 B 13 Tunis, ou au greffe du tribunal de première instance de Manouba où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix ou présenter un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable, les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2022401746VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Avocat poursuivant : Maître Houcine Mohmed Tabbassi

Avocat à la cour de cassation

Rue Med Ali Zitouni immeuble Elguettari 1er étage bureau n°7 Gafsa

Tel : 76 225 771

Créancier poursuivant : BH recouvrement, société Anonyme, en la personne de son représentant légal, (ex société général de recouvrement des créances) identifiant unique n°G0788628, ayant son siège social au 67 rue Alain Savary immeuble B, 2ème étage, cité les jardins II, Tunis, en sa qualité de cessionnaire au lieu de BH banque (ex, banque de l'Habitat) et ce en vertu d'une convention de cession de créance en date du 28 décembre 2018 enregistré à la recette des finances cité mahrajene Tunis, quittance n°94436 enregistrement sous n°187008140, ayant son domicile élu chez cabinet Maître Houcine Mohamed Tabbassi Avocat à la cour de cassation, Rue Med Ali Zitouni immeubles Elguettari 1er étage bureau 7 Gafsa.

Partie saisie :

Mr Abdellatif Ben Abdallah Ben Ali Omri Agriculteur titulaire de la CIN n°06003188 demeurant à Regueb Avenue 9 Avril Regueb Sidi Bouzid.

Immeuble à vendre : Un terrain d'une superficie de 6000 m² objet du titre

foncier n°83225 sidi Bouzid dénommé "Marwa" parcelle n°01, situé au bord de la route reliant Mezzouna à Regueb, à 5km 300 mètres du centre ville, ayant la forme d'un trapèze les dimensions 66.09 mètres coté nord vers le sud, 127.23 mètres vers le nord; du coté sud vers le nord 61.26 mètres et de 78.06 mètres vers le point de départ.

La parcelle est limitée de l'ouest par une voie publique, les héritiers Abidi par le sud et Mr Hamda Khlifi par l'est et le nord.

L'immeuble est situé précisément à la localité Ouled Youssef auprès de 5km.300 m de centre ville de la ville de Regueb sur la route publique numérotée allant à Mazouna.

Composante de l'immeuble : La superficie totale de la parcelle est de 6000 m² dont 800 m² au delà du siège tout au long de la parcelle du coté de la voie publique à l'intérieur du siège la superficie du terrain est de 5200 m² sur lequel une immeuble construite à deux niveau.

Le siège et les accessoires : Un siège en acier à hauteur de 2.5 mètres d'un longueur de 300 mètres basé sur des fondations en béton armé, à l'entrée se trouve un espace couvert, un local de gardien fini et ayant une porte en acier et un garage d'une superficie de 40 m².

La maison : Elle se compose de deux niveaux construits en brique et béton armé fini totalement.

Le rez-de-chaussée : Est d'une superficie couverte de 355 m² dont 252 m² à l'intérieur et de 103 m² couvert à l'extérieur.

L'étage : Est d'une superficie couverte de 300 m² dont 48 m² réservée aux escaliers le reste à savoir 252 m² sous forme de lieux habitable.

Et ce suivant l'acte de l'avertissement présumer comme saisie immobilière et l'expertise réalisée par l'expert Mohamed Nacer Hamdouni suivant ordonnance sur requête n°22939 rendu par le tribunal de Sidi Bouzid le 30 Août 2021.

Mise à prix : sept cent quinze mille sept cent dinars (715.700,000 DT) suivant rapport d'expertise rédigé par l'expert Mohamed Nacer Hamdouni majoré des honoraires et des frais légaux.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le mardi 9 août 2022 à partir de 9 H du matin, auprès de la chambre des ventes immobilières auprès du Tribunal de première instance de Sidi Bouzid.

La visite des lieux : Tous les jours, suivant l'horaire administratif.

- Pour plus de renseignements, s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant et prendre connaissance du cahier de charges déposé au greffe du Tribunal de première Instance de Sidi Bouzid.

- L'enchérissement ne peut avoir lieu que voie d'avocat après consignation du tiers de la mise à prix, par cheque certifie ou une caution bancaire irrévocable.

- Pour participer aux enchères, les étrangers doivent être munis de l'autorisation de Mr Le Gouverneur compétent.

2022401747VEPA1

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société de Finissage Textiles

S.A au capital 2.815.000 dinars

Siège social : 1, rue des Soieries à Bir Kassaa

MF : 001416B/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société de Finissage Textiles (SOFITEXL sont convoqués en assemblée générale ordinaire le jeudi 28 juillet 2022 à 10h, au siège de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Ratification de la tenue tardive de l'A.G.O relative à l'exercice 2021.

- Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2021.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs au même exercice.

- Discussion et approbation du rapport du conseil d'administration et des comptes de l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

- Affectation des résultats et quitus aux administrateurs.

- Questions diverses.

2022R01727SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

CENTRALE TUNISIENNE DES TISSAGES (CETTI)

S.A au capital de 3.541.700 dinars

Siège social : 1, rue du Lin Bir-Kassapa

M.F : 00828P/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la CENTRALE TUNISIENNE DES TISSAGES (CETTI), sont convoqués en assemblée générale ordinaire le vendredi 29 juillet 2022 à 10h, au siège de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2021.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs au même exercice.

- Discussion et approbation du rapport du conseil d'administration et des comptes de l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

- Affectation des résultats et quitus aux administrateurs.

- Questions diverses.

2022R01728SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

SOCIETE PLASTICS TECHNOLOGY SA «PLASTEC»

SA au capital de 3 024 000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle Ben Arous, Route de Sousse Km 6 - Ben Arous

Identifiant Unique : 307172W

Messieurs les actionnaires de la société Plastics Technology «PLASTEC» sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 29 juillet 2022 à 10 heures au siège de la société Al Karama Holding sis à la Rue du Lac d'Annecy - Passage du Lac Malawi 1053 Les Berges du Lac - Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Entérinement du retard dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire;

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2020 ;

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice 2020 ;

- Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2020 ;

- Approbation des conventions régies par les dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales au titre de l'exercice 2020 ;

- Affectation du résultat de l'exercice 2020 ;

- Quitus aux administrateurs;

- Fixation de jetons de présence;

- Démission d'un administrateur;

- Ratification de la nomination provisoire d'un administrateur;

- Nomination d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2021, 2022 et 2023 ;

- Pouvoirs en vue des formalités.

2022R01729SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Hôtelière Touristique et Balnéaire "MARHABA"

Société anonyme

Au capital de 847.710 dinars

RNE : 004595JAM000

Siège social : Route Touristique 4039 Sousse

Messieurs les actionnaires de la SHTB MARHABA sont convoqués à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le dimanche 31 juillet 2022 à partir de neuf heures à la salle de conférence de l'Hôtel Tour Khalaf à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entériner le retard du délai de la tenue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2021.

2. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de l'exercice 2021.

3. Lecture des rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes relatifs aux états financiers individuels de l'exercice 2021.

4. Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers individuels de l'exercice 2021.

5. Approbation des opérations et conventions prévues par les articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales

6. Quitus aux Administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice clos le 31/12/2021.

7. Affectation du résultat de l'exercice 2021.

8. Renouvellement partiel du Conseil d'Administration.

9. Fixation des rémunérations des membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2021.

10. Lecture du rapport de gestion du groupe MARHABA relatif à l'exercice 2021.

11. Lecture du rapport des commissaires aux comptes relatif aux états financiers consolidés de l'exercice 2021.

12. Approbation du rapport de gestion du groupe et des états financiers consolidés de l'exercice 2021.

13. Pouvoir pour formalités.

2022S00792SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 23 juillet 2022

STE TUNISENNE DES ETABLISSEMENTS SIGG ET COMPAGNIES

Société anonyme

Au capital de 150 000 Dinars

Siège social : Rue des Vosges 4000 Sousse

M.F : 1676963G/N/M/000

Identifiant unique RNE N° : 1676963G

Messieurs les actionnaires de la STE TUNISENNE DES ETABLISSEMENTS SIGG ET COMPAGNIES, sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire, le samedi 23 juillet 2022à 10H00mn qui se tiendra au siège social de la société situé à la Rue des Vosges 4000 Sousse, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du conseil d'administration et approbation

2- Lecture du rapport du chiffre d'affaires sur le compte courant actionnaire

3- Augmentation de capital

4- Pouvoir au conseil d'administration

5- Questions diverses.

Tous les documents afférents à cette assemblée sont mis à la disposition des actionnaires dans le délai statutaire au siège de la société.

2022S00797SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 23 juillet 2022

STE TUNISENNE DES ETABLISSEMENTS SIGG ET COMPAGNIES

Société anonyme

Au capital de 150 000 Dinars

Siège social : Rue des Vosges 4000 Sousse

M.F : 1676963G/N/M/000

Identifiant unique RNE N° : 1676963G

Messieurs les actionnaires de la STE TUNISENNE DES ETABLISSEMENTS

SIGG ET COMPAGNIES, sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire, le samedi 23 juillet 2022 à 12H qui se tiendra au siège social de la société situé à la rue Des Vosges 4000 Sousse, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- lecture du rapport de gestion des années 2011-2018-2019-2020-2021

2- Mise à jour de la répartition du capital social

3- Nomination du commissaire aux comptes

4- Nomination des membres de nouveau conseil d'administration

5- Questions diverses.

Tous les documents afférents à cette assemblée sont mis à la disposition des actionnaires dans le délai statutaire au siège de la société.

2022S00798SANB3

Convocation à l'AGO

COMPAGNIE TUNISIENNE D'ARMEMENT

SA au capital de 559 880 Dinars

El Manzah 1 immeuble Maram Palace 3ème étage appartement B3-2-1004 Tunis

IU : 0000254X

Messieurs les actionnaires au capital de LA COMPAGNIE TUNISIENNE D'ARMEMENT sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire prévue pour le vendredi 29 juillet 2022 à partir de 10H, au siège social de la société, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture des rapports du conseil d'administration sur l'exercice 2021,

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2021,

- Approbation des comptes de l'exercice 2021,

- Affectation du résultat de l'exercice 2021,

- Quitus aux administrateurs,

- Approbation des conventions conclues conformément aux dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales,

- Questions diverses.

2022401731SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE TOPNET

SA au capital de 2.000.000 DT

Identifiant Unique : 0760743N

MF 760743N/A/M/000

Siège social : 5, avenue Habib Bourguiba, Immeuble Ghenima Center, 4000 Sousse

Messieurs les actionnaires de la société TOPNET sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le 15 juillet 2022 à 9 heures du matin aux locaux administratifs de la société, sis au Centre Urbain Nord, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport d'Activité de la société TOPNET au titre de l'exercice 2021

- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes et approbation des Etats Financiers de la société TOPNET au titre de l'exercice 2021.

- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes pour l'exercice 2021 et approbation des conventions prévues par les articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales.

- Affectation du résultat de TOPNET de l'exercice 2021.

- Lecture et approbation du rapport d'Activité du Groupe TOPNET au titre de l'exercice 2021 ;

- Lecture du rapport du commissaire aux comptes et approbation des Etats Financiers consolidés du Groupe TOPNET au titre de l'exercice 2021.

- Quitus aux Administrateurs.

- Jetons de présence aux Administrateurs.

- Ratification de la nomination des nouveaux administrateurs désignés par le Conseil d'Administration

- Nomination et renouvellement du mandat des membres du Conseil d'Administration.

2022401739SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE GABESIENNE D'EMBALLAGE «SOGEMBAL» S.A

Au capital de 6 705 600 dinars

Siège social : GP1 - Km 14 l'Aouinet, Metouia - Gabès RNE - 008215Z

CNSS : N°05252-44

Messieurs les actionnaires de la Société Gabésienne d'Emballage «SOGEMBAL» sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le Jeudi 28 Juillet 2022 à 10 heures à son bureau sis aux Berges du Lac - Rue de la Feuille d'Erable - Résidence Le Palmier du Lac - Tunis, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et Approbation du rapport d'activité relatif à l'exercice 2021.

2. Lecture des rapports Général et Spécial du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2021.

3. Examen et approbations des états financiers individuels et consolidés pour l'exercice 2021.

4. Approbation des conventions réglementaires prévues par l'Article 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

5. Renouvellement du mandat des Administrateurs pour les exercices 2022 - 2023 et 2024.

6. Nomination d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2022-2023 et 2024.

7. Affectation des résultats de l'exercice 2021.

8. Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2021.

9. Pouvoirs pour formalités.

2022401742SANB3

DIVERS

Avis au public

Déclaration de perte du titre de propriété

Mr Mohamed Ben Chedly Said titulaire de la CIN n°01437447 délivrée le 18/02/2016, a perdu son titre de propriété n°09/13628, pour le titre foncier n°59536 Ariana sis à la délégation de l'Ariana suivant déclaration de perte de la garde nationale de Ras Djebel le 22/6/2022 sous le n°302.

Pour toute opposition contacté le Maître Kamel Bellakhal maître à la cour de cassation son bureau sis à la rue Ali Belhouan Ras Djebel Bizerte.

Cette annonce a été parue au journal Essahafa du 30/6/2022.

2022T00743DIVD2

Avis

Monsieur Mounir Ben Hassouna Frikha annonce qu'il possède un terrain de superficie de 570 m² sis route Gremda km 7 Sfax.

Il a égaré son titre de propriété et il désire extraire une deuxième copie conforme à l'originale.

Tout contestant devra s'adresser au Notaire Sellami Sami rue Nasria Immeuble Saphir 1er étage n°14 Sfax 147436k dans un délai de 30 jours à partir de la parution de cet avis.

Passé ce délai aucune opposition ne sera acceptée.

2022X00843DIVD2

	القوائم المالية لسنة 2020	شركة الخدمات الوطنية و الإقامات

Bilan
(Exprimé en Dinars)
Arrêté au 31 Décembre 2020

	2020	2019	Variations
Actifs non Courants			
Actifs Immobilisés			
Immobilisations Incorporelles	414 278,056	414 278,056	0,000
Amortissements	-404 588,976	-382 225,435	-22 363,541
Immobilisations Corporelles	66 030 118,855	65 983 801,243	46 317,612
Amortissements	-48 669 360,538	-48 024 908,251	-64 4452,287
Immobilisations Corporelles à statut juridiques particulier	4 732 528,209	4 732 528,209	0,000
Amortissements	-4 276 958,160	-4 104 462,005	-172 496,155
Provisions	-455 570,049	-628 066,204	172 496,155
Immobilisations Encours	135 700,134	135 700,134	0,000
Provisions	-135 700,134	-135 700,134	0,000
Immobilisations Financières	6 945 814,578	6 879 908,840	65 905,738
Provisions	-360 940,000	-360 940,000	0,000
Total des actifs immobilisés	**23879715,880**	**24 509 914,453**	**-630 198,573**
Total des actifs non courants	**23879715,880**	**24 509 914,453**	**-630 198,573**
Actifs Courants			
Stock	298 514,798	268 424,354	30 090,444
Provisions	-2 547,000	-2 547,000	0,000
Clients et Comptes Rattachés	1 193 534,013	2 304 760,813	-1 111 226,800
Provisions	-638 131,920	-625 080,938	-13 050,982
Autres actifs Courants	10 056 220,526	10 352 413,822	-296 193,296
Provisions	-4 200 285,826	-2 802 570,342	-1 397 715,484
Placements et Autres Actifs Financiers	147 050,606	159 797,865	-12 747,259
Provisions	-770,932	-770,932	0,000
Liquidités et équivalents de liquidités	44 914 697,461	45 973 658,210	-1 058 960,749
Total des Actifs Courants	**51 768 281,726**	**55 628 085,852**	**-3 859 804,126**
Total des Actifs	**75 647 997,606**	**80 138 000,305**	**-4 490 002,699**

Etat de Flux de Trésorerie
(Exprimé en Dinars)
Arrêté au 31 Décembre 2020

	2020	2019
Flux de Trésorerie Liés à l'Exploitation		
Résultat Net	**- 2 938 511,021**	**822 686,838**
Ajustements pour		
Amortissements et Provisions	2 460 665,448	3 192 629,629
Reprise provisions	-406 705,489	-845 267,000
Subvention d'investissement	-1 063 370,000	-734 850,000
Variation de stocks	69,657	39 172,067
Variation des Créances	-30 090,444	103 674,939
Variation Autres Actifs	1 111 226,800	-594 792,392
Variation Fournisseurs et autres Dettes	296 193,296	620 612,310
Variation plus value valeur sur cession	-211 309,000	-1 702 975,120
Flux de Trésorerie Provenant de l'Exploitation	**-781 830,753**	**900 891,271**
Flux de Trésorerie Liés aux activités d'Investissement		
Décaissement Provenant de l'Acquisition d'Immobilisations Corporelles et Incorporelles	-76 561,964	-909 699,006
Décaissement Provenant de l'Acquisition d'Immobilisations Financière	-245 871,000	-213 900,000
Encaissements Provenant des Emprunts	192 712,521	219 912,545
Décaissement Provenant de la Cession 'Immobilisations Financière	0,000	-5 000,000
Flux de Trésorerie Liés aux activités d'Investissement	**-129 720,443**	**-908 686,461**
Flux de Trésorerie Liés aux activités de Financement		
Décaissement provenant des dons et participation au fond social	-165 969,188	-201 184,984
Encaissements Provenant des des comptes du fond social	18 559,635	14 316,500
Flux de Trésorerie Liés aux activités de Financement	**-147 409,553**	**-186 868,484**
Variation de Trésorerie	**-1 058 960,749**	**-194 663,674**
Trésorerie au Début de l'Exercice	**45 973 658,210**	**46 168 321,884**
Trésorerie à la Clôture de l'Exercice	**44 914 697,461**	**45 973 658,210**

شركة الخدمات الوطنية و الإقامات	القوائم المالية لسنة 2020	

Bilan
(Exprimé en Dinars)
Arrêté au 31 Décembre 2020

	2020	2019	Variations
Capitaux Propres			
Capital Social	19 291 180,000	19 291 180,000	0,000
Réserves	41 968 684,097	42 116 093,650	-147 409,553
Autres Capitaux Propres	-	1 063 370,000	-1 063 370,000
Résultats reportés	5 677 291,459	4 854 604,621	822 686,838
Total des Capitaux Propres avant Résultat de l'exercice	**66 937 155,556**	**67 325 248,271**	**-388 092,715**
Résultat de l'exercice	-2 938 511,021	822 686,838	-3 761 197,859
Total des Capitaux Propres avant affectation	**63 998 644,535**	**68 147 935,109**	**-4 149 290,574**
Passifs			
Passifs non Courants			
Provisions	7 826 916,132	7 956 319,257	-129 403,125
Total Passifs non Courants	**7 826 916,132**	**7 956 319,257**	**-129 403,125**
Passifs Courants			
Fournisseurs et Comptes Rattachés	1 824 761,233	2 002 921,594	-178 160,361
Autres Passifs Courants	1 815 512,397	1 589 114,429	226 397,968
Concours Bancaire et autres Passifs Financiers	182 163,309	441 709,916	-259 546,607
Total des Passifs Courants	**3 822 436,939**	**4 033 745,939**	**-211 309,000**
Total des Passifs	**11 649 353,071**	**11 990 065,196**	**-340 712,125**
Total des Capitaux Propres et des Passifs	**75 647 997,606**	**80 138 000,305**	**-4 490 002,699**

Etat de Résultat
(Exprimé en Dinars)
Arrêté au 31 Décembre 2020

	2020	2019	Variations
Produits d'Exploitation			
Revenus	74 291,776	138 563 354,263	-138 489 062,487
Autres Produits d'Exploitations	1 085 620,000	756 450,000	329 170,000
Productions Immobilisée			
Total des Produits d'Exploitation	**1 159 911,776**	**139 319 804,263**	**-138 159 892,487**
Charges d'Exploitation			
Achats de Marchandises Consommés	486 532,389	132 323 205,726	-131 836 673,337
Charges de Personnel	3 703 691,232	3 733946,629	-30 255,397
Dotations aux Amortissements et aux Provisions	2 053 959,959	3 192 629,629	-1 138 669,670
Autres Charges d'Exploitations	1 269 665,870	2 392369,001	-1 122 703,131
Total Charges d'Exploitation	**7 513 849,450**	**141 642 150,985**	**-134 128 301,535**
Résultat d'Exploitation	**-6 353 937,674**	**- 2 322 346,722**	**-4 031 590,952**
Charges Financières	83 645,406	446 338,600	-362 693,194
Produits des Placements	3 465 500,317	3 748 172,259	-282 671,942
Autres Gains Ordinaires	59 452,851	41138,450	18 314,401
Autres Pertes Ordinaires	25 381,109	197 101,943	-171 720,834
Résultat des Activités Ordinaires avant Impôt	**-2 938 011,021**	**823 523,444**	**-3 761 534,465**
Impôt sur le Bénéfice	500,000	836,606	**-336,606**
Résultat Net de l'Exercice	**-2 938 511,021**	**822 686,838**	**-3 761 197,859**

2022R01737BCFA5